

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 05335  
Numéro SIREN : 438 291 502  
Nom ou dénomination : 01 TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2019 sous le numéro de dépôt 37671

# Greffe du tribunal de commerce de Créteil



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 27/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/37671

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

### Déposant :

Nom/dénomination : 01 TECHNOLOGIES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 438 291 502

N° gestion : 2010 B 05335



**Y.H. GUIGUI**  
**Commissaire aux Comptes**

---

**EURL 01 TECHNOLOGIE**

Monsieur Serge BITTON  
5-7 rue de l'Amiral Courbet  
94160 Saint Mandé

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 01 TECHNOLOGIE,  
SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE,  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE**

**Y.H. GUIGUI**

Commissaire aux comptes inscrit  
Membre de la compagnie régionale de Paris.

**Eurl 01 TECHNOLOGIE**

5-7, rue de l'Amiral Courbet  
Siret : 438.291.502.00054

Créteil, le 10 novembre 2019

A l'associé unique,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 31 octobre 2019, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social

---

YH GUIGUI - Commissaire aux comptes  
inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de la cour d'appel de Paris  
Siret : 538.219.171.00013 - 13 square des Vendanges 94380 BONNEUIL SUR MARNE



et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

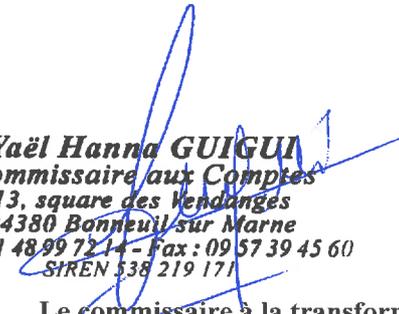
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

  
**Yaël Hanna GUIGUI**  
**Commissaire aux Comptes**  
**13, square des Vendanges**  
**94380 Bonneuil sur Marne**  
**Tél : 01 48 99 72 14 - Fax : 09 57 39 45 60**  
**SIREN 538 219 171**

**Le commissaire à la transformation,**

YH GUIGUI

---

Yael Hanna GUIGUI - Commissaire aux comptes  
inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de la cour d'appel de Paris  
Siret : 538.219.171.00013 - 13 square des Vendanges 94380 BONNEUIL SUR MARNE

